

Maître Florence CHOPIN, membre de la SCP LANGLAIS - CHOPIN, Avocat au Barreau du Val-de-Marne,
demeurant 1 à 5 avenue Pierre Brossolette - 94000 CRETEIL - **Tél. : 01 42 07 29 56**

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES LE JEUDI 16 FEVRIER 2023 à 09 H 30

Au Tribunal Judiciaire de CRETEIL, au Palais de Justice, Place du Palais, Bâtiment Nord, salle A ou B,
au rez-de-chaussée, **EN UN SEUL LOT**, au plus offrant et dernier enchérisseur, des lots ci-après désignés :

Dans un ensemble immobilier **sis à ORLY (94310)**
Résidence ANOTERA

12 à 20 chemin de la Remise aux Faisans.

Cadastré section AD numéro 30 pour 02 hectares 73 ares 59 centiares.

Et plus précisément : **1 Place du Midi**

LOT N° 648 : Dans le bâtiment D, escalier numéro 1, au dixième étage, porte face,

UN APPARTEMENT

comprenant : une entrée, une salle de séjour, une chambre,
une cuisine, une salle d'eau avec w.-c., un local de rangement avec séchoir.

SUPERFICIE privative (Loi Carrez) : **41,24 m²**.

Et les 32/20.000^{èmes} de la propriété du sol et des parties communes générales

LOT N° 759 : Dans le bâtiment D, escalier numéro 1, au sous-sol, **UNE CAVE individuelle** numéro 29.

Et les 2/20.000^{èmes} de la propriété du sol et des parties communes générales.

► **Les lieux sont OCCUPES sans droit ni titre.**

Cette vente a lieu à la requête du **Syndicat des Copropriétaires de la Résidence ANOTERA, 12 à 20 chemin de la Remise aux Faisans, 94310 ORLY**, représenté par son syndic la société FONCIA GIEP, SAS inscrite au RCS de BOBIGNY sous le numéro 317 064 285, dont le siège social est sis 409 place Gustave Courbet, La Closerie du Mont d'Est, 93160 NOISY-LE-GRAND, agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux et agissant en vertu des pouvoirs qui lui ont été conférés par Assemblée Générale des copropriétaires réunie le 26 juin 2017. Ayant pour Avocat Maître Florence CHOPIN, membre de la SCP LANGLAIS - CHOPIN, Avocat au Barreau du Val-de-Marne.

MISE A PRIX : 18.000 Euros (Dix-huit mille euros)

Outre les charges, clauses et conditions énoncées au cahier des conditions de vente.

Les enchères ne pourront être portées que par le ministère d'un Avocat inscrit au Barreau du Val-de-Marne.

Fait et rédigé à CRETEIL (94), le 2 janvier 2023 - Signé : Maître Florence CHOPIN.

Pour consulter le cahier des conditions de vente, s'adresser :

- Au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de CRETEIL, Bureau A17 ou A18, au rez-de-chaussée du bâtiment Marcel Proust, sur rendez-vous, les lundis et mardis de 9 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 00, où il a été déposé.

- A **Maître Florence CHOPIN**, membre de la SCP LANGLAIS - CHOPIN, Avocat au Barreau du Val-de-Marne, demeurant 1 à 5 avenue Pierre Brossolette, 94000 CRETEIL - **Tél. : 01 42 07 29 56**

- Sur le site internet « **avoventes.fr** »

Sur les lieux pour visiter le MERCREDI 8 FEVRIER 2023 de 10 H 00 à 11 H 00 (Port du masque recommandé)